

RWANDA Dafroza et Alain Gauthier, en quête de vérité sur le génocide

Ce couple recherche les auteurs présumés du génocide des Tutsi au Rwanda. Vingt-cinq ans après les massacres, les Gauthier poursuivent sans relâche un travail de justice et de mémoire.

Ce fut un déclic pour le couple : il crée alors le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR)*. Son objectif : faire comparaître devant la justice, pour crime contre l'humanité, les personnes réfugiées en France soupçonnées d'avoir participé au génocide des Tutsi du Rwanda. Les individus recherchés ont obtenu la nationalité française ou le statut de réfugié politique. « Certains ont changé d'identité, mais pas tous, révèle Alain. Ils ont refait leur vie, décroché un nouveau travail. On les considère comme de bons citoyens, de bons voisins par-

QUAND ILS SE SONT DIT « oui » en 1977 à l'église, Alain et Dafroza Gauthier pensaient fonder une famille, rendre visite à leurs proches au Rwanda pendant les vacances. Trois enfants sont nés de cette union : Sarah, Emmanuel et Violaine. Bref, une existence paisible pour ce couple franco-rwandais qui s'est installé à Reims (Marne). Jusqu'au jour où « le génocide s'est invité brutalement dans notre vie », confie Dafroza, 64 ans. Émue, l'ex-ingénieure chimiste raconte comment sa mère et ses cousins ont été massacrés dans le sud du Rwanda. Ils font partie des 800 000 Tutsi assassinés entre avril et juillet 1994.

Faire témoigner les victimes, mais aussi les bourreaux

« Aujourd'hui, on continue de découvrir des fosses communes », affirme-t-elle. Alors qu'en France la justice traîne pour poursuivre les génocidaires présumés, les Gauthier assistent, en 2001, au procès de l'un d'eux en Belgique.

Dafroza a perdu de nombreux proches lors du génocide des Tutsi au Rwanda, en 1994. Entre 800 000 et un million de personnes ont été massacrées en cent jours.



fois même engagés dans des associations caritatives », poursuit l'ancien directeur d'un établissement d'enseignement catholique rémois.

Pas question de venger leurs proches disparus, mais de veiller à ce que la justice soit rendue. Alain et Dafroza œuvrent pour porter la voix des milliers de victimes, mais aussi des familles ayant survécu. Ils ont décidé d'agir en recueillant les témoignages des rescapés, mais aussi des tueurs, dont certains ont purgé leur peine et d'autres se trouvent encore en prison. Entre deux allers-retours au Rwanda, ils rédigent les plaintes, les déposent auprès des juges d'instruction du pôle Crimes contre l'humanité, à Paris. Le CPCJ en a déposé une vingtaine ayant conduit à l'ouverture d'une instruction judiciaire. Faute de preuves concordantes, il y a eu quatre non-lieux. Mais trois Rwandais ont été condamnés : une peine de vingt-cinq ans de prison pour un ex-capitaine de l'armée, en 2014, et deux à perpétuité pour des anciens maires de villages, en 2016 et 2018. Actuellement, cinq dossiers sont en cours de constitution.

Une lutte contre l'oubli

« Cela représente le travail de toute une vie », assurent les Gauthier. Ils organisent des conférences en France, à l'étranger et, bien sûr, au Rwanda, pour sensibiliser les orphelins, les survivants, mais aussi les enfants des tueurs, sur les crimes commis et le rôle de la justice. Vingt-cinq ans après, toute une génération n'a pas connu les massacres. « Les souvenirs des rescapés s'émoussent, d'autres se demandent "à quoi bon ?", déplore Dafroza. Notre action s'avère de plus en plus difficile. » Du haut de ses 70 ans, Alain s'inquiète : « Le temps joue en faveur des bourreaux. » Pas question pour autant de baisser les bras : en 2020, un nouveau procès de génocidaire présumé se déroulera en France. ■ **E. C.**

*www.collectifpartiescivilesrwanda.fr

La chronique de Jean-Louis de La Vaissière

Journaliste et écrivain, Jean-Louis de La Vaissière a fait sa carrière à l'Agence France-Presse, occupant divers postes à l'étranger, de l'Allemagne à l'Iran en passant par le Vatican. Il a écrit de nombreux ouvrages.



Iran / États-Unis : dangereuse partie de poker

Donald Trump aime imposer des parties de poker à ses adversaires. Et, plaident ses partisans, voyez la Corée du Nord, cela lui réussit ! Mais avec l'Iran, compte tenu de sa puissance, du chaos régional, des arsenaux, du pétrole, le pari est risqué. La République islamique a lancé un ultimatum aux Européens pour qu'ils compensent les effets de l'étranglement des sanctions américaines. Et menace d'une sortie radicale de l'accord de Vienne de 2015 qui avait gelé son programme nucléaire. En réaction, les États-Unis étendent leurs sanctions économiques et mettent fin aux exemptions dont bénéficiaient huit pays pour leurs relations commerciales. Ils accusent Téhéran de préparer avec ses affidés chiites des attaques (Irak, Syrie,...), placent les Gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes et dépêchent leur flotte dans le golfe Persique. Que cherche Donald Trump ? À assécher les ressources de l'Iran, jugé responsable de la déstabilisation régionale.

Et pousser Téhéran à reprendre son programme atomique pour rallier les Européens à la coalition anti-iranienne. Téhéran n'est certes pas tout blanc dans les troubles régionaux (Syrie, Gaza, etc.) et sa puissance militaire est réelle. À cela s'ajoutent des facteurs aggravants : la relative faiblesse des Européens sur qui le président modéré Hassan Rohani compte diplomatiquement ; les intérêts conjugués d'Israël et de l'Arabie Saoudite à voir chuter le régime chiite. Or les Occidentaux vendent des armes aux Saoudiens et font des affaires avec eux. L'escalade peut aussi venir de l'intérieur de l'Iran : « Ne jouez pas avec la queue du lion », avait averti Rohani. Les Iraniens ont profité des investissements européens après 2015. Leur suspension les frappent très cruellement. Le climat est tendu. Rohani est accusé d'avoir été dupe. Les ayatollahs anti-occidentaux pourraient avoir le vent en poupe. Aidés par Moscou et Pékin ? En attendant, les ingrédients sont là pour une dangereuse escalade militaire. ■